

8 (2025)

Congrès de fondation de l'AIGF (Association Internationale de Géographie Francophone) La géographie francophone au défi du monde contemporain Vol. 1

Dirigé par Dino Gavinelli et Pape Sakho

Editorial

9

La géographie francophone au défi du monde contemporain

Dino Gavinelli - Pape Sakho

Actes du Congrès de fondation de l'AIGF Rabat, 13-15 Juin 2023	
Patrimoine et métropole: enjeux d'aménagement à Montpellier (France) <i>Régis Keerle - Laurent Viala</i>	15
Patrimoine et enjeux de développement des petits centres ruraux: exemple du centre d'Ighoud Abdelilah Abdouh - Abderrahim Benali	31
Défis et menaces de la patrimonialisation de l'espace maritime gabonais: cas des Aires Marines Protégées <i>Aline Joëlle Lembe Bekale</i>	49
Étude de la réciprocité des territoires urbains et ruraux à travers l'agriculture dans la province de l'Estuaire au Gabon <i>Leticia Nathalie Sello Madoungou Nzé</i>	63

Transports publics et urbanisme au Grand Rabat: en quête d'une gestion équilibrée entre urbanisation et mobilité Ikrame Laadssi - Mohamed Hanzaz	87
Quid des marchés de l'eau dans le Ferlo sénégalais? Cas des communes de Barkedji et Dodji <i>Abdoulaye Diagne</i>	103
Other contributions	
Interlinking Socio-Economic and Environmental Factors Driving Biodiversity Loss in Vhembe Biosphere Henry Nuwarinda - Samuel Adewale Adelabu - Abel Ramoelo Olufemi Sunday Durowoju - Colbert Mutiso Jackson - Katlego Mashiane	123
Asinara e la territorializzazione negata. Ovvero, come un uso improprio del linguaggio può cancellare la memoria Marco Nocente - Elena dell'Agnese	147
Finanziarizzazione e mercati urbani in chiave di <i>low geopolitics</i> : considerazioni sul caso Milano <i>Alberto Bortolotti - Matteo Bolocan Goldstein</i>	163

Étude de la réciprocité des territoires urbains et ruraux à travers l'agriculture dans la province de l'Estuaire au Gabon

Leticia Nathalie Sello Madoungou Nzé

Centre d'Études et de Recherche en Géosciences Politiques et Prospective (CERGEP), Université Omar Bongo, Libreville (Gabon)

DOI: https://doi.org/10.7358/gn-2025-001-sell

ABSTRACT

Study of the Reciprocity of Urban and Rural Areas through Agriculture in the Estuaire Province of Gabon

Agriculture, currently undergoing transformation and revealing signs of a territorial crisis, increasingly connects urban and rural areas in Gabon. In the Estuaire province, which accounts for 19% of the country's agricultural population, there is a higher proportion of urban dwellers engaged in farming than rural residents. This paradoxical situation was analyzed using various sources and a questionnaire administered to 117 inhabitants of Greater Libreville. The results reveal an interdependence between these areas, with 96.5% of respondents owning at least one field, often located along major transportation routes. However, this interdependence remains unbalanced due to the absence of territorial reciprocity agreements, which could help ensure more harmonious spatial planning based on a win-win approach.

Keywords: agriculture; interdependence; territorial reciprocity; reciprocity agreement; Gabon.

Mots clés: agriculture; interdépendance; réciprocité territoriale; contrat de réciprocité; Gabon.

1. Introduction

Le développement territorial constitue une problématique majeure pour beaucoup de sociétés et mobilise divers acteurs, qu'ils soient sociaux, gouvernementaux ou issus d'ONG, favorisant plusieurs modes d'organisation (Bourque 2017). Dans ce contexte, l'enjeu principal réside dans l'équilibre entre les territoires, un défi croissant pour les gouvernants. Ce problème se pose avec une acuité particulière dans les pays du Sud, notamment africains, où "les villes et les relations qu'elles entretiennent avec leur arrière-pays doivent être comprises dans toute leur complexité, en dépit de quoi toute tentative de les administrer sera vouée à l'échec" (Förster et Ammann 2018, 2). De même, "les contextes dans lesquels se développent les relations ville-campagne sont différents, tout comme les dynamiques territoriales" (Mainet 2017, 13). En effet, le développement urbain dans ces pays n'a pas nécessairement entraîné les mêmes dynamiques que celles observées dans les pays du Nord global, occasionnant alors de fortes et inquiétantes vulnérabilités (Ongo Nkoa et Song 2019). Ainsi, la modernisation des campagnes n'a pas toujours été intégrée comme une politique accompagnant l'essor des villes, ce qui a contribué à accentuer le fossé entre les territoires ruraux et urbains (Mainet 2017). Or, cette situation a pour corollaire l'exode rural, l'augmentation du chômage urbain, les tensions foncières et les problèmes environnementaux. Dès lors, la nécessité d'un développement territorial équilibré apparaît comme une priorité incontournable.

Comme dans plusieurs pays du Sud global, le Gabon est confronté aux mêmes problématiques susmentionnées. Dans ses territoires ruraux, on observe également des difficultés liées à l'accès à l'eau potable, à la quasi-absence de structures de première nécessité et à la mauvaise qualité des infrastructures de communication. Ce constat s'applique également à la province de l'Estuaire, révélant ainsi un déséquilibre marqué entre les territoires ruraux et urbains. En somme, il a été remarqué qu'au Gabon "les populations urbaines sont privilégiées au détriment de celles qui vivent loin des villes" (Sounda 2018, 151). Toutefois, au-delà de ces inégalités territoriales, une interdépendance se manifeste, illustrant la réciprocité territoriale entre Libreville et son arrière-pays. Cette réciprocité s'observe particulièrement à travers l'agriculture. Par réciprocité, on entend le fait de donner et de recevoir mutuellement, et ce dans divers domaines. Talandier (2014, 22) définit la réciprocité territoriale comme étant "un processus de développement 'gagnant-gagnant', d'une valeur ajoutée réciproque entre les villes et leurs campagnes".

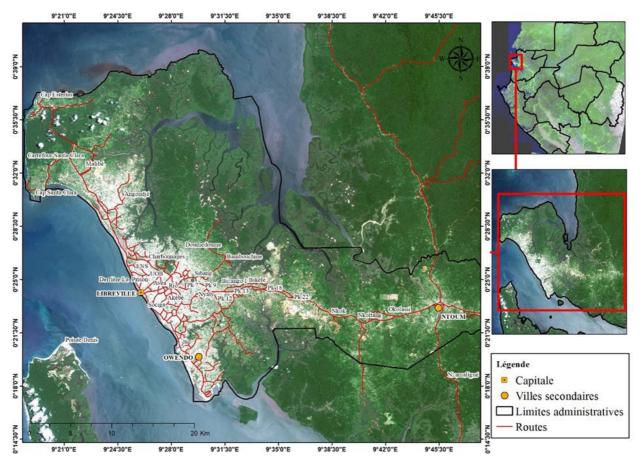


Figure 1. – Localisation de la zone d'étude. Source: WRI; datum: WGS_1984; conception: L.N. Sello Madoungou; réalisation: E.G. Libongui, 2025.

Quant à Altaber (2019), elle perçoit la réciprocité territoriale comme un ensemble de coopérations interterritoriales favorisant la solidarité entre les territoires. Cette vision s'inscrit dans la dynamique de l'aménagement du territoire, une discipline qui associe l'économie, l'urbanisme et la géographie, et dont l'objectif est de mieux planifier et organiser les actions afin de réduire les déséquilibres entre les milieux. Cette réciprocité peut également être perçue à travers l'agriculture, qui est une activité connectant ruraux et urbains et rendant leurs milieux de vie respectifs interdépendants. Dès lors, plusieurs questions se posent: comment se manifeste la réciprocité entre les territoires urbains et ruraux de l'Estuaire du Gabon à travers l'agriculture? Peut-on réduire les écarts et les inégalités territoriales afin d'aboutir à un développement territorial plus équilibré?

L'intérêt de cette analyse est de montrer comment, à travers l'agriculture, la réciprocité territoriale se manifeste dans la province de l'Estuaire. Il s'agit également d'examiner si cette réciprocité peut contribuer à réduire les inégalités territoriales et, à terme, favoriser un développement territorial équilibré. Deux hypothèses de travail orientent cette réflexion. Premièrement, la réciprocité territoriale observée dans la province de l'Estuaire, notamment à travers l'exploitation agricole, ne conduit pas nécessairement à un développement équilibré des territoires. Deuxièmement, la mise en place de contrats de réciprocité pourrait constituer un levier efficace pour atténuer ces déséquilibres territoriaux. La Figure 1 montre la zone d'étude.

Cette carte illustre la zone d'étude avec les différents lieux de résidence des personnes interrogées. D'après le Ministère de l'Intérieur, de la sécurité et de la décentralisation direction 1, la province de l'Estuaire comprend 13 cantons, 65 regroupements de villages, 186 villages, quatre départements et sept communes (Ndzomoe, Cocobeach, Kango, Ntoum, Owendo, Akanda, Libreville). Elle s'étend sur une superficie de 20 740 km², soit 7,7% de la superficie du Gabon, et a pour chef-lieu Akanda. Elle est limitrophe des provinces du Woleu-Ntem (à l'est), du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Maritime (au sud). Elle borde également l'océan Atlantique à l'ouest et la Guinée équatoriale au nord.

¹ https://www.interieur.gouv.ga/decoupage-territorial.

2. Contexte

Considérée comme la première province du Gabon, notée G1, la province de l'Estuaire abrite la capitale administrative et politique du pays. Avec une population de 933 1622² en 2018, elle représente près de la moitié de la population nationale, ce qui en fait la province la plus peuplée. L'évolution de cette population jusqu'en 2012 est présentée à la deuxième ligne du *Figure 2*.

Provinces /Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Estuaire	725291	753808	783192	813387	844455	876582	889837
Haut-Og	124004	124186	124330	124427	124485	124525	131373
Moyen Og	51781	51905	52012	52099	52168	52229	55131
Ngounié	84438	85330	86243	87164	88099	89069	92562
Nyanga	42566	42482	42393	42301	42202	42113	44095
Ogooué Ivindo	53090	52835	52589	52345	52106	51881	53972
Ogooué Lolo	51834	52468	53091	53701	54301	54900	57659
Og. Maritime	141291	146846	152597	158536	164679	171061	172824
Woleu-Ntem	99949	99043	98123	97183	96227	95276	100070
Total	1374244	1408903	1444571	1481144	1518722	1557637	1597523

Figure 2. – Évolution de la population Gabon par province de 2006 à 2012. Source: données de la Direction Générale de la Statistique (DGS) présentées par DIRECTInfos 2023.

La population des provinces du Gabon a globalement évolué de 2006 à 2012, et c'est celle de l'Estuaire qui concentre 55,7% de la population totale en 2012 (données de la Direction Générale de la Statistique présentées par DIRECTInfos 2023). Cette forte concentration s'explique par diverses raisons. Elle bénéficie de nombreuses opportunités par rapport aux autres provinces, notamment une diversité d'emplois, de meilleurs hôpitaux et personnels soignants, ainsi que des établissements d'enseignement de qualité, allant des écoles aux universités. Ces atouts contribuent à accentuer les écarts entre cette province et le reste du pays.

Dans les provinces autres que celle de l'Estuaire, les inégalités sociales, environnementales et économiques, sont assez prononcées, dégradant la qualité et les conditions de vie des populations qui y résident.

² https://gifex.com/fr/fichier/carte-de-la-province-de-l-estuaire-gabon/.

Tableau 1. – Répartition de la population agricole selon la province, le milieu de résidence et le sexe. Source: Ministère de l'Agriculture et al. 2021, 7.

Provinces		Urbain			Rural			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	
Estuaire	29 806	30 741	60 547	3 060	3 289	6 349	32 866	

252 699

Ensemble Gabon

120 617

132 082

	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	
uaire	29 806	30 741	60 547	3 060	3 289	6 349	32 866	34 030	
ut-Ogooué	20 371	23 606	43 977	4 943	5 552	10 495	25 314	29 158	
yen-Ogooué	6 231	6 972	13 203	3 954	4 382	8 336	10 185	11 354	
ounié	15 979	18 295	34 274	6.077	6 992	13 069	22.056	25 287	

Haut-Ogooué	20 371	23 606	43 977	4 943	5 552	10 495	25 314	29 158	
Moyen-Ogooué	6 231	6 972	13 203	3 954	4 382	8 336	10 185	11 354	
Ngounié	15 979	18 295	34 274	6 077	6 992	13 069	22 056	25 287	
Nyanga	8 063	9 063	17 226	3 895	4 403	8 298	11 958	13 466	

Moyen-Ogooué	6 231	6 972	13 203	3 954	4 382	8 336	10 185	11 354	21 539
Ngounié	15 979	18 295	34 274	6 077	6 992	13 069	22 056	25 287	47 343
Nyanga	8 063	9 063	17 226	3 895	4 403	8 298	11 958	13 466	25 424
Ogooué-Ivindo	10 864	11 501	22 365	8 333	8 215	16 548	19 197	19716	38 913
0 / 1 1	0.010	0.072	10.502	5 255	£ 020	11.10/	1/1/5	15.000	20.0/5

Ensemble

184 240

353 179

Ngounié	15 979	18 295	34 274	6 077	6 992	13 069	22 056	25 287	47 343
Nyanga	8 063	9 063	17 226	3 895	4 403	8 298	11 958	13 466	25 424
Ogooué-Ivindo	10 864	11 501	22 365	8 333	8 215	16 548	19 197	19716	38 913
Ogooué-Lolo	8 810	9 973	18 783	5 355	5 829	11 184	14 165	15 802	29 967
Ogooué-Maritime	6 368	6 511	12 879	1 783	1 701	3 484	8 151	8 212	16 363

1 180 411110	237/7	102)	0 1 -/ 1	0 0 / /	0 / / =	25 00)	22 030	20 207	27 5 25
Nyanga	8 063	9 063	17 226	3 895	4 403	8 298	11 958	13 466	25 424
Ogooué-Ivindo	10 864	11 501	22 365	8 333	8 215	16 548	19 197	19716	38 913
Ogooué-Lolo	8 810	9 973	18 783	5 355	5 829	11 184	14 165	15 802	29 967
Ogooué-Maritime	6 368	6 511	12 879	1 783	1 701	3 484	8 151	8 212	16 363
Woleu-Ntem	14 125	15 420	29 545	10 922	11 795	22 717	25 047	27 215	52 262

52 158

100 480

168 939

48 322

Ce qui explique l'afflux et la préférence des populations pour Libreville et sa périphérie. Cependant, cette province présente également plusieurs faiblesses, telles qu'une insécurité grandissante, un coût élevé de la maind'œuvre et une faible expérience en matière de coopération décentralisée, fragilisant ainsi ses habitants. Parmi ces faiblesses figure également l'insuffisance de l'offre de produits agricoles. La production nationale ne parvient pas à couvrir les besoins alimentaires de cette population nombreuse, ce qui entraîne une forte dépendance aux importations de denrées alimentaires. Dans ce contexte, l'agriculture urbaine et périurbaine contribue, bien que modestement, à atténuer le problème de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, les migrations internes vers la province de l'Estuaire ont également entraîné une augmentation de sa population agricole (*Tab. 1*).

L'Estuaire possède la population agricole la plus importante du pays (près de 19%), y compris les agriculteurs étrangers, avec un nombre significatif d'agriculteurs urbains (60 547 agriculteurs). En revanche, les territoires ruraux de la même province ne comptent que 6 349 actifs agricoles. Dans les deux cas, la population agricole est majoritairement féminine. Ce constat révèle un fait: les actifs agricoles interrogés lors du recensement général de l'agriculture en 2020 résident principalement à Libreville et dans sa périphérie immédiate. Si certains pratiquent l'agriculture à l'intérieur de la ville et en périphérie, d'autres, probablement en plus grand nombre, exercent cette activité dans les milieux ruraux de la province, où les espaces disponibles sont plus vastes, tout en continuant à résider en ville. C'est d'ailleurs le même constat qui est fait dans les autres provinces au sujet des actifs agricoles.

De plus, la sollicitation croissante des milieux ruraux de la province pour les activités agricoles explique les nombreuses migrations observées vers ces zones, notamment les week-ends. En réalité, l'agriculture constitue l'un des principaux liens entre les territoires ruraux et les citadins, qui y retournent fréquemment pour pratiquer l'élevage et les cultures (Fig. 4). Cependant, ces territoires évoluent également dans une grande précarité. Leur particularité réside dans leur proximité avec les grands centres urbains du pays, ce qui les distingue des autres localités rurales.

MÉTHODOLOGIE

Pour cette étude menée dans la province de l'Estuaire, nous avons d'abord consulté divers articles, travaux universitaires, ouvrages, cartes et

autres documents susceptibles d'éclairer la compréhension, la définition et l'analyse de la thématique abordée. Cette démarche s'est révélée essentielle pour établir des bases théoriques en vue de l'analyse des résultats. Dans ce cadre, les travaux de Ndock Ndock (2020), de Talandier (2014) et de Mainet (2017) ont été particulièrement précieux. Leurs écrits ont permis une meilleure compréhension de la réciprocité territoriale et des interactions complexes pouvant exister entre les milieux.

En complément de ces sources bibliographiques, nous avons réalisé des observations directes sur les sites agricoles, mené des entretiens semidirectifs auprès d'une trentaine d'acteurs (administrations et résidents), notamment dans le Grand Libreville, c'est-à-dire Libreville et sa périphérie (Ntoum et Akanda). Nous avons également pris des photographies. Par ailleurs, un questionnaire a été administré aux habitants de ces localités entre avril et mai 2023.

Basé sur un échantillonnage aléatoire et de convenance, tenant compte de la disponibilité des enquêtés, le questionnaire avait pour objectif de recueillir des informations socio-économiques auprès des répondants, notamment leur identité et divers aspects liés à leur activité professionnelle, y compris l'agriculture. Les données relatives à l'identité comprenaient l'âge, le sexe, le lieu de résidence, la profession, le nombre d'enfants à charge et la province d'origine. Concernant l'agriculture, les questions portaient sur le nombre de champs exploités, l'expérience agricole, le lieu de culture, la superficie des parcelles, le mode d'acquisition des terres, ainsi que d'autres éléments permettant d'analyser les interactions entre les territoires ruraux et urbains dans la province de l'Estuaire. Au total, 117 individus ont répondu à ce questionnaire (*Fig. 3*).

Sexe	Féminin	Masc ulin	TOTAL
Age		uiin	
20-25ans	2	4	6
25-30ans	2	10	12
30-35ans	1	3	4
35-40ans	13	4	17
40-45ans	10	3	13
45-50ans	13	6	19
50-55ans	7	2	9
55-60ans	10	3	13
60ans et plus	15	9	24
TOTAL	73	44	117

Figure 3. – L'effectif des interviewés selon leurs âges et leurs sexes. Source: enquêtes de terrain, 2023.

L'enquête révèle que la tranche d'âge la plus représentée est celle des 60 ans et plus, avec une prédominance féminine. Ce résultat est important pour identifier le profil des personnes intéressées par l'agriculture. En effet, cette variable permet d'évaluer l'implication des nouvelles générations dans ce secteur, d'une part, et de déterminer si l'accès au foncier en milieu rural est davantage réservé aux personnes âgées, d'autre part. Par ailleurs, l'enquête a également permis de recueillir des informations détaillées sur les activités des répondants (*Tab. 2*).

Tableau 2. – Les activités des personnes interrogées. Source: enquêtes de terrain, 2023.

Activités	Effectif
Agriculteurs	21
Commerçants	8
Employés du tertiaire	35
Étudiants	7
Retraités	7
Sans activité	37
Sans réponses	2
Total	117

Dans cet échantillon, les personnes sans activité représentent la part la plus importante (31,6%), suivies des employés du secteur tertiaire (29,9%). En revanche, les agriculteurs, dont l'activité est au cœur de cette analyse, ne constituent que 17,9% des participants et sont plus représentés dans la tranche d'âge de 60 ans et plus. Parmi eux, 20 personnes se consacrent exclusivement à l'agriculture, tandis qu'une seule affirme cumuler les activités de taximan et d'agriculteur.

Les données collectées ont ensuite été traitées et analysées à l'aide de Sphinx Plus² et de Microsoft Excel afin de présenter les résultats de manière claire et synthétique. Ces logiciels ont permis de générer des tableaux et des graphiques pour une meilleure visualisation des données. Certains tableaux ont également été réalisés avec Microsoft Word pour une présentation plus lisible des résultats. Par ailleurs, les cartes ont été élaborées à partir de la base de données du World Resources Institute (WRI) datant de 2013 et intégrées dans le logiciel SIG ArcGIS (version 10.3).

4. RÉSULTATS

4.1. L'agriculture joue un rôle important dans la cohésion des territoires ruraux et urbains

L'amélioration du réseau routier dans la province de l'Estuaire a favorisé le redéploiement de l'agriculture dans les territoires ruraux, notamment le long des axes Libreville-Ntoum, Ntoum-Cocobeach et Ntoum-Donguila. En effet, l'aménagement de ces axes, au-delà de faciliter le transport des personnes et des marchandises entre Libreville, les territoires ruraux et l'intérieur du pays, a encouragé le développement de nombreuses fermes appartenant à des particuliers résidant dans le Grand Libreville. En conséquence, ces zones accueillent diverses activités agricoles, notamment des cultures maraîchères et vivrières, ainsi que de l'élevage. Cette dynamique facilite également l'accès aux produits agricoles, puisque commerçants et consommateurs viennent s'y approvisionner. La Figure 4 ci-après illustre l'agriculture pratiquée dans les territoires ruraux à proximité de Libreville.





Figure 4. – L'agriculture sur la route de Ntoum. Source: enquêtes de terrain, 2025.

Comme mentionné plus haut, la disponibilité d'espaces encore largement inoccupés, comme le long des routes principales, a permis à de nombreux urbains du Grand Libreville de pratiquer l'agriculture ou l'élevage sur des surfaces raisonnables, contrairement aux jardins de cases souvent exigus en milieu urbain. *Le Figure 5* récapitule l'ensemble des personnes s'intéressant à cette activité selon leur lieu d'origine.

Il convient de noter que l'échantillon retenu est arbitraire. Néanmoins, les données recueillies révèlent que 96,5% des répondants déclarent posséder au moins un champ, tandis que seulement 17,9% s'identifient comme agriculteurs (*Tab. 2*). Dans le contexte gabonais, cela suggère que, pour une majorité des enquêtés, l'agriculture ne constitue pas l'activité principale.

Avez-vous un champ? Province d'origine	Non réponse	Non	Oui	TOTAL
Non réponse	0	0	24	24
Estuaire	0	0	14	14
Etranger	0	0	6	6
Haut-Ogooué	0	1	13	14
Haut-Ogooué/Ngounié	0	0	1	1
Moyen-Ogooué	0	0	4	4
Ngounié	0	0	21	21
Nyanga	1	1	9	11
Ogooué-Ivindo	0	0	6	6
Ogooué-Lolo	0	0	14	14
Ogooué-Martime	0	0	1	1
Woleu-Ntem	0	1	0	1
TOTAL	1	3	113	117

Figure 5. – Province d'origine des personnes possédant un champ. Source: enquêtes de terrain, 2023.

La diversité des origines des propriétaires de champs montre que l'accès aux terres cultivables ne dépend pas de l'origine géographique. Il est d'ailleurs notable que les originaires de la province de l'Estuaire sont moins nombreux que ceux de la Ngounié, et aussi nombreux que ceux de l'Ogooué-Lolo, ce qui confirme que l'accès à la terre n'est pas conditionné par l'origine des individus (*Fig. 5*). Cet accès se fait soit par prêt, avec des clauses principales telles que l'entretien des parcelles pendant une période donnée, soit par don de la part des originaires de la province, souvent pour une durée limitée, soit encore par achat, qui constitue le principal mode d'acquisition du foncier agricole.

Par ailleurs, au Gabon, l'attribution des titres fonciers relève de la compétence exclusive de l'État. Cependant, les faiblesses et dysfonctionnements de l'administration foncière font que de nombreux propriétaires terriens ne disposent pas de titres officiels. En conséquence, l'État perd progressivement la maîtrise de la gestion foncière, ce qui engendre une forme d'anarchie: les populations s'approprient les terres de manière informelle et les exploitent selon leurs propres modalités. Il est également observé que, dans les zones non habitées ou non urbanisées, les premiers occupants se considèrent comme les propriétaires légitimes des lieux, alors même que, sur le plan juridique, l'État les considère uniquement comme des usufruitiers.

Il convient également de souligner que posséder une parcelle destinée à la culture ou à l'élevage en milieu rural constitue un atout, dans la mesure où celle-ci pourrait, à terme, devenir un lieu d'habitation avec l'extension progressive de l'urbanisation vers ces zones. La *Figure 6* présente

les raisons évoquées par les enquêtés pour justifier leur engagement dans l'agriculture.

Pourquoi cultivez-vous?	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	2	1,7%
Pour alléger les dépenses alimentaires	2	1,7%
Pour entretenir mon terrain	1	0,9%
Pour éviter qu'on exploite mon terrain	1	0,9%
Pour éviter les dépenses	1	0,9%
Pour manger	35	29,9%
Pour manger bio	1	0,9%
Pour manger bio et vendre	4	3,4%
Pour manger et vendre	32	27,4%
Pour manger local	1	0,9%
Par passion	4	3,4%
Pour vendre	8	6,8%
Pour s'occuper de mes enfants	0	0,0%
Pour soutenir mes études	1	0,9%
Pour subvenir à mes besoins	10	8,5%
Pour subvenir à nos besoins	4	3,4%
Pour subvenir aux besoins des enfants	6	5,1%
Pour varier mon alimentation	1	0,9%
Pour manger frais	1	0,9%
Pour renforcer mon salaire	1	0,9%
Pour compléter mon alimentation	1	0,9%
TOTAL OBS.	117	100%

Figure 6. – Réponses données à la question "Pourquoi pratiquez-vous l'agriculture?".

Source: enquêtes de terrain, 2023.

29,9% des répondants déclarent cultiver principalement "Pour manger" et 27,4% affirment cultiver à la fois "Pour manger et vendre". Ce sont les deux principales raisons avancées par les urbains pour justifier leur intérêt pour l'agriculture.

4.2. Une interdépendance et une interconnexion entre territoires ruraux et urhains

L'observation des territoires ruraux et urbains révèle une complémentarité économique et des interdépendances en matière de services, de technologies et de défis environnementaux, mettant en évidence leur dépendance mutuelle et leur interconnexion. En effet, l'aménagement des routes favorise non seulement l'expansion et le développement de l'agriculture le long de ces voies, tout en profitant des avancées technologiques, mais il permet également de mieux appréhender les défis environnementaux. Le *Tableau 3* illustre les différents échanges existant entre les territoires ruraux et urbains.

Tableau 3. – Les échanges entre territoires. Source: enquêtes de terrain, 2023.

Territoires urbains	Territoires ruraux
Technologie ▲ Équipements ▼ Services ▼ Culture ▼	▲ Alimentation ▲ Espaces ▲ Culture ▲ Énergie

Ce tableau présente les échanges entre territoires, c'est-à-dire ce que les territoires urbains apportent aux territoires ruraux et vice versa. Ces échanges constituent des éléments essentiels à la survie et au développement de ces espaces. Cependant, ils ne sont pas toujours équitables.

Dans le contexte de la province de l'Estuaire, les territoires urbains fournissent des avancées technologiques (numérisation, énergies renouvelables), des infrastructures (voies ferrées, routes, ponts), des services (éducation, santé, écotourisme, etc.) et des apports culturels (habitudes alimentaires, modes vestimentaires, médias, réseaux sociaux). Concernant l'agriculture, les milieux urbains apportent aux agriculteurs ruraux des intrants agricoles et des nouvelles technologiques en vue d'améliorer leur activité. Ces contributions visent à réduire les inégalités entre les territoires ruraux et urbains, à améliorer les conditions de vie en milieu rural et à renforcer leur attractivité et leur résilience.

En retour, les territoires ruraux approvisionnent les marchés urbains en produits agricoles (vivriers, maraîchers, d'élevage) et en ressources naturelles, jouant ainsi un rôle clé dans l'alimentation des ménages. Ils offrent également des espaces encore disponibles pour accueillir diverses activités économiques, notamment l'agriculture et les services environnementaux (préservation de la biodiversité, régulation climatique, afforestation et reforestation). De même, grâce à leur richesse culturelle traditionnelle, les territoires ruraux offrent aux urbains l'opportunité de renouer avec la tradition et la nature, favorisant ainsi le développement du tourisme culturel et écotouristique, notamment durant la période des grandes vacances (juillet-août).

Par ailleurs, les flux observés entre les territoires ruraux et urbains révèlent des interdépendances sociales, économiques et environnementales, avec un rôle central de l'agriculture, qui favorise à elle seule de nombreux échanges.

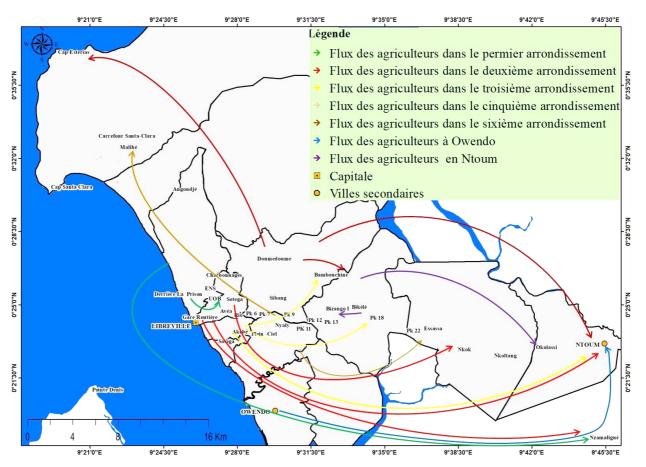


Figure 7. – Flux des agriculteurs de la province de l'Estuaire. Source: WRI; datum: WGS_1984; conception: L.N. Sello Madoungou; réalisation: E.G. Libongui, 2025.

En effet, l'agriculture génère simultanément des flux économiques, humains et environnementaux en créant des interactions entre les zones productrices (milieux ruraux) et les zones consommatrices (milieux urbains). Ces échanges se traduisent notamment par des migrations régulières d'urbains vers les zones agricoles pour y travailler. De plus, l'agriculture, à travers les écosystèmes dans lesquels elle se développe, notamment les milieux forestiers, joue un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité et la captation du dioxyde de carbone, contribuant ainsi à l'atténuation du changement climatique. Ces bénéfices profitent aussi bien aux populations urbaines que rurales. La *Figure 7* présente les flux des agriculteurs observés dans la zone étudiée.

Ces flux résultent des déplacements des agriculteurs entre leur lieu d'habitation et leurs parcelles cultivées. Ainsi, la majorité d'entre eux part du centre de Libreville vers divers sites agricoles situés aux abords de la petite ville de Ntoum et de ses environs. D'après les informations recueillies sur le terrain, les agriculteurs exerçant en milieu périurbain et rural parcourent en moyenne 9 km entre leur domicile et leurs champs, un trajet qu'ils effectuent en environ 1 heure et 53 minutes. Parmi eux, 58,1% utilisent les transports en commun (clandos, taxis, véhicules particuliers), tandis que 11,9% disposent d'un moyen de transport individuel.

4.3. L'inexistence des contrats de réciprocités: un handicap pour le développement rural

Le manque criant d'infrastructures et de services essentiels dans les territoires ruraux constitue l'un des principaux marqueurs des écarts significatifs de développement entre les espaces ruraux et urbains. En effet, les zones urbaines bénéficient des avancées technologiques et du confort du monde moderne, ce qui suscite l'attrait croissant des populations rurales.

Pour réduire ces déséquilibres et améliorer l'aménagement du territoire, le gouvernement a initié, dans les années 1970, le premier cycle des fêtes tournantes de l'indépendance à l'échelle nationale. Cette initiative visait à favoriser l'urbanisation des localités jusque-là marginalisées sous divers aspects: modernisation de l'architecture, construction de nouveaux bâtiments, aménagement et réhabilitation des voiries, renforcement des services sociaux de base, etc. L'objectif était d'urbaniser et de moderniser ces localités en concentrant les investissements sur deux provinces chaque année, pour y célébrer la fête nationale du 17 août, d'où

l'appellation de fêtes tournantes. Ce processus de rotation couvrait les neuf provinces du pays et a connu un second cycle au début des années 2000.

Toutefois, cette approche, également adoptée dans d'autres pays d'Afrique francophone, n'a pas produit les résultats escomptés. Le bilan des fêtes tournantes reste mitigé, en grande partie en raison de détournements de fonds ayant freiné la mise en œuvre des investissements prévus. Par conséquent, de nombreuses localités souffrent encore de carences majeures, impactant directement la qualité et les conditions de vie des populations.

Le fossé entre les territoires ruraux et urbains au Gabon suscite des réflexions quant à la recherche de solutions adaptées. Plutôt que de laisser cet écart se creuser davantage, il serait opportun de renforcer les liens entre ces espaces à travers des coopérations solides et durables, en vue d'un développement mutuel et équilibré. Cela conduit à envisager la mise en place de contrats de réciprocité territoriale, à l'image de ceux observés dans des pays comme la France. Ces contrats permettent à des territoires, déjà autonomes à la base, de collaborer dans une logique d'échange équitable, au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes. Ils prennent la forme d'accords durables entre collectivités rurales et urbaines, notamment dans des domaines comme l'agriculture, comme en témoigne le cas de Rennes Métropole, dont les cantines scolaires sont approvisionnées par des produits issus du regroupement de communes rurales de Kreiz-Breizh, dans les Côtes-d'Armor (Bretagne).

Ce type de coopération n'existe pas encore au Gabon, en particulier entre Libreville et les localités rurales environnantes. Les territoires ruraux y sont principalement perçus comme des réservoirs de ressources naturelles, de services environnementaux ou de production agricole au profit des populations urbaines, sans qu'une réelle politique de développement rural ne soit véritablement mise en œuvre. À ce jour, seules existent des formes de contrats départementaux, par lesquels certains acteurs économiques sont tenus de soutenir les communautés locales proches de leurs zones d'exploitation. Ces soutiens prennent la forme de constructions d'infrastructures, de dons répondant aux besoins des populations, ou encore d'offres d'emploi local. Ces démarches s'inscrivent dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), mais elles demeurent souvent mal encadrées et limitées dans leur portée. Par ailleurs, ces actions ne peuvent être assimilées à des contrats de réciprocité au sens strict, car elles reposent davantage sur un principe de compensation que de coopération structurée et réciproque.

Or, la mise en place de véritables contrats de réciprocité territoriale au Gabon pourrait constituer un levier efficace pour réduire les inégalités entre territoires. Ces contrats instaureraient une gouvernance territoriale innovante, fondée sur une logique 'gagnant-gagnant' et impliquant divers acteurs: collectivités locales, associations, entreprises, agriculteurs, etc., chacun ayant un rôle clairement défini. L'État devrait en assurer le cadre juridique et institutionnel. Par exemple, dans le domaine agricole, de tels contrats permettraient de valoriser les productions rurales en approvisionnant les hôpitaux, les prisons, les restaurants scolaires et universitaires urbaines avec des produits agricoles locaux, contribuant ainsi à une relocalisation durable de l'alimentation et à la dynamisation de l'agriculture gabonaise. Ce qui permettrait également aux ruraux d'améliorer leurs revenus agricoles.

Discussion

Cette analyse a mis en évidence trois résultats obtenus grâce aux données de terrain pour illustrer la réciprocité territoriale entre les espaces urbains et ruraux dans la province de l'Estuaire, bien que cette réciprocité présente certaines limites. Cette dynamique est particulièrement visible à travers l'agriculture, qui favorise de nombreux échanges entre ces territoires.

En premier lieu, le premier résultat a montré que l'agriculture joue un rôle essentiel dans la cohésion entre les territoires ruraux et urbains. L'aménagement progressif des voies de communication dans la province a renforcé leur interconnexion, et l'agriculture apparaît comme un facteur clé des migrations des citadins vers les zones rurales. Cela se traduit par le fait que 96,5% des enquêtés déclarent posséder au moins un champ, la majorité d'entre eux étant situés en milieu rural ou périurbain. En effet, plusieurs ménages à revenus modestes préfèrent réduire leurs dépenses alimentaires en s'auto-approvisionnant et en n'achetant que ce qu'ils ne peuvent pas produire eux-mêmes, notamment l'huile et certaines viandes (c'est le cas pour 29,9% d'entre eux). Par ailleurs, posséder de vastes exploitations en milieu rural constitue non seulement une source de revenus grâce à la commercialisation des produits agricoles, mais aussi un complément financier pour ceux qui exercent une autre activité.

En outre, la forte présence des actifs agricoles dans la province, mise en évidence par le recensement général de l'agriculture de 2020, montre une concentration significative de ces actifs dans les centres urbains. Cela traduit leur forte sollicitation des territoires ruraux pour y pratiquer l'agriculture. C'est une particularité du Gabon dans son ensemble, où la majorité des agriculteurs habitent plutôt dans les milieux urbains et vont faire l'agriculture en milieu rural. Or l'activité agricole constitue le principal moteur économique des zones rurales, elle emploie plusieurs ruraux ainsi qu'un nombre important de citadins (Ministère de l'agriculture et al. 2021). De ce fait, ces espaces deviennent des lieux de production aussi bien pour les ruraux que pour les citadins, tout en façonnant le paysage rural (Ovono Edzang et Sello Madoungou 2022), même si certains exploitants exercent parallèlement une autre activité.

Enfin, ces terres agricoles, acquises par les citadins, souvent par achat surtout pour ceux originaires d'autres provinces, sont perçues par plusieurs enquêtés comme des sites potentiels pour de futures résidences en cas d'extension urbaine. C'est l'une des stratégies adoptées par de nombreux citadins défavorisés de Yaoundé, au Cameroun, pour faire face aux difficultés d'accès au foncier (Ndock Ndock 2020). En effet, tout comme à Libreville, où la population urbaine croît rapidement et où l'acquisition d'une parcelle constructible devient de plus en plus coûteuse, les parcelles agricoles obtenues en milieu rural sont progressivement transformées en espaces d'habitation pour les populations défavorisées de Yaoundé. C'est dans ce sens que Ndock Ndock (ibid., 26) affirme que "pour un producteur agricole, la propriété privée ou le fermage garantissent une sécurité foncière, les droits coutumiers des espaces ruraux africains aussi dans bien des cas". Il renchérit en ajoutant que "demander un espace à cultiver, comme préalable d'investissement, est constitutif d'une stratégie destinée à évaluer la plausibilité d'intégration et d'appropriation d'un sol en rendant possible une lecture de la réaction des villageois propriétaires de la parcelle".

Ce dispositif, mis en place par ce qu'il a appelé les "exclus du foncier" de la métropole camerounaise, illustre des mécanismes similaires à ceux employés par les citadins défavorisés de Libreville pour contourner les problèmes fonciers. Or, dans des pays développés comme la France, il n'est pas toujours possible de transformer un espace agricole en zone d'habitation, sauf en vertu de prescriptions spécifiques. L'urbanisation y obéit à une organisation stricte. D'ailleurs, Donadieu et Fleury (1997, 38) affirment que "parmi ces espaces, où, par définition, un permis de construire ne peut être délivré, sauf à usage agricole, certains sites sont considérés comme précieux et irremplaçables".

En second lieu, l'agriculture constitue l'un des principaux facteurs de lien entre les territoires urbains et ruraux dans la province de l'Estuaire, révélant ainsi leur interdépendance réciproque. Il s'agit du deuxième résultat présenté. En effet, des flux de biens, de personnes, de services et de matières circulent entre ces territoires, illustrant ainsi leur communication, leur interconnexion et leur complémentarité. Dans cette perspective, Melot *et al.* (2021, 358) déclarent que "les relations d'interdépendance entre le monde rural et le monde urbain sont une composante ancienne du développement social et économique des territoires". Il ne s'agit plus de considérer ces territoires comme opposés, comme cela a longtemps été le cas, mais plutôt de repenser la dynamique du lien entre le rural et l'urbain. C'est également dans ce sens que Bognon et Cormier (2018, 2) en s'appuyant sur les écrits de Ascher (2005), affirment que "la ville n'est possible que parce que les fonctions alimentaires sont assurées par des acteurs et des espaces non urbains. On peut en effet analyser les liens entre ces acteurs et ces espaces en fonction des interdépendances qui les lient".

C'est aussi, "la re-territorialisation des systèmes alimentaires et énergétiques [qui] est un bon exemple de ce renouveau du lien entre urbain et rural et urbain" (Melot *et al.* 2021, 358). Dans le même sens, les chambres d'agriculture France (9 janvier 2012)³ considèrent que "l'agriculture demeure donc l'activité clé d'un aménagement et d'un développement équilibré de l'ensemble des territoires". Cependant, l'agriculture, à elle seule, ne peut pas assurer le développement territorial. Elle doit être associée à d'autres facteurs pour y parvenir. C'est ce qui amène Hervieu (1995, 30) à affirmer que "son avenir est même conditionné par la présence d'autres secteurs économiques ou d'autres couches de la population, susceptibles d'assurer un fonctionnement socio-économique normal du territoire [...], ainsi que le maintien de certains services".

En dernier lieu, au-delà de leur interconnexion, de profondes inégalités territoriales persistent, notamment entre Libreville et les autres localités. En effet, les territoires ruraux continuent de se développer en accusant d'importants manquements (Ovono Edzang et Sello Madoungou 2022; Sello Madoungou 2025). C'est précisément pour réduire ces inégalités que la mise en place de contrats de réciprocité apparaît comme une mesure indispensable, afin de pallier les insuffisances des fêtes tournantes et des autres politiques d'aménagement et de décentralisation, qui n'ont pas permis de corriger durablement ces déséquilibres. Tel est le constat mis en évidence par le dernier résultat de cette analyse.

 $^{^3}$ https://chambres-agriculture.fr/actualites/actualite/lagriculture-un-secteur-cledu-developpement-des-territoires.

L'absence de tels contrats contribue à creuser davantage l'écart entre Libreville et l'arrière-pays. Si les territoires ruraux situés à proximité des centres urbains s'en sortent mieux que les autres en tirant parti de cette proximité pour renforcer leurs échanges avec les villes, bénéficier de divers services et améliorer leurs activités agricoles, il reste essentiel de multiplier et de diversifier les coopérations avec plusieurs acteurs afin d'atteindre l'ensemble du pays. Il faudrait parvenir à une forme de "métropolisation rurale", qui permettrait aux territoires ruraux de gagner en autonomie vis-à-vis des centres urbains (Melot *et al.* 2021). Même si pour ces mêmes auteurs:

la métropolisation rurale demeure cependant un modèle dont la diffusion est limitée, dans la mesure où nombre de territoires ruraux se heurtent à des freins importants à leur montée en autonomie: atonie des activités économiques et des projets à long terme, vieillissement des actifs agricoles, caractère saisonnier de certaines activités, insuffisance des services et atrophie des infrastructures de transports, étroitesse des marchés fonciers et immobiliers qui peuvent aboutir à des pratiques spéculatives et des difficultés d'accès à la terre ou au logement. (*ibid.*, 63)

Talandier (2014, 22) considère que, pour le bien des territoires, il est essentiel de "penser, construire et gouverner les territoires comme de véritables systèmes productivo-résidentiels cohérents et performants, ce qui devrait être l'un des enjeux essentiels des fabriques métropolitaines en cours". Cependant, l'absence de contrat de réciprocité risque de renforcer les écarts existants entre cette province du Gabon et le reste du pays. Ce nouveau dispositif devra donc être adapté à chaque contexte afin d'en améliorer l'efficacité. D'ailleurs, en France,

Dès 2015, l'enjeu de la coopération entre "villes" et "campagnes" s'est inscrit à l'agenda politique: dialogue entre territoires urbains et ruraux, développement d'échanges équilibrés, contrats pour favoriser la réciprocité deviennent les éléments clés d'une politique de rééquilibrage du territoire. (Morvan 2019, 2)

Ce n'est que de cette façon que les activités de tourisme naturel et culturel, tant vantées pour valoriser les territoires forestiers gabonais présents en milieux ruraux, connaîtront un essor considérable.

6. Conclusion

Cette analyse, présentant trois résultats, a révélé, premièrement, que dans la province de l'Estuaire, contrairement à ce que l'on pourrait penser, comme dans plusieurs provinces gabonaises dites agricoles, de nombreux citadins pratiquent l'agriculture. C'est le cas de 96,5% des enquêtés qui possèdent un champ, majoritairement situé en milieu rural. Cela met en évidence le rôle de l'agriculture dans la cohésion entre les territoires ruraux et urbains. Deuxièmement, elle révèle une interdépendance et une interconnexion entre ces territoires, bien que de grandes disparités persistent. Enfin, le dernier résultat a montré que ces disparités pourraient être atténuées si des contrats de réciprocité clairement définis étaient mis en place.

La réciprocité entre les territoires ruraux et urbains dans l'Estuaire n'est pas équitable, tout comme dans le reste du pays. Il ne s'agit pas de rapports ou d'échanges 'gagnant-gagnant'. En effet, les milieux ruraux gabonais restent largement en retard par rapport aux territoires urbains, demeurant à l'écart de la modernisation. En conséquence, accéder à leur métropolisation semble encore une utopie. Pourtant, ce processus reste indispensable pour un aménagement équilibré des territoires. Cette situation confirme donc l'hypothèse selon laquelle l'agriculture ne parvient pas à générer un développement territorial harmonieux. Il conviendrait d'avancer progressivement, en commençant par urbaniser correctement l'ensemble des territoires ruraux. Dans cette perspective, les contrats de réciprocité prennent tout leur sens et valident la deuxième hypothèse avancée.

Références bibliographiques

- Altaber, C. 2019. Les coopérations interterritoriales. Zoom sur les coopérations entre métropoles et territoires environnants. En détail synthèse. Mars. Paris: Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).
- Bognon, S., et L. Cormier. 2018. "Agriculture urbaine et urbanisme: la terre et le faire, ce que cultiver la ville produit dans les espaces urbains". *Urbanités* 10. https://hal.science/hal-03609366v1/document
- Bourque, D. 2017. "Le développement des communautés territoriales: sens, acteurs et devenir". *Les politiques sociales* 2 (3-4): 4-13. https://shs.cairn.info/revue-les-politiques-sociales-2017-2-page-4?lang=fr

- DIRECTInfos. 2023. Infographie: "Évolution de la population gabonaise de 2006 à 2012 par province".
 - https://directinfosgabon.com/infographie-evolution-de-la-population-gabonaise-de-2006-a-2012-par-province/
- Donadieu, P., et A. Fleury. 1997. "L'agriculture, une nature pour la ville?". Les Annales de la recherche urbaine 74: 31-39.
 - https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1997_num_74_1_3117
- Förster, T., et C. Ammann. 2018. "Les villes africaines et le casse-tête du développement" [trad. fr. L. Vannini]. International Development Policy | Revue internationale de politique de développement 10. https://doi.org/10.4000/poldev.3352
- Hervieu, J.-F. 1995. "Rôle et place de l'agriculture dans l'aménagement et le développement des territoires". *Économie rurale* 225: 30-32. https://doi.org/10.3406/ecoru.1995.4707
- Mainet, H. 2017. Ville-campagne, urbain-rural: mots, lieux et liens. Approches croisées France-Afrique subsaharienne, Université Toulouse Jean Jaurès Géographie.
- Melot, R., L. Bourdeau-Lepage, et M. Bonnefond. 2021. "Réinterroger les liens entre urbain et rural: interconnexions et coordinations des territoires". *Géographie, Économie, Sociétés* 23: 357-366. https://shs.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2021-4-page-357?lang=fr
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation Ministère de l'Économie et de la Relance DGS Banque Mondiale FAO. 2021. Rapport technique du recensement général de l'agriculture Modules centraux du RGA 2020, vol. 1 (mai).
- Morvan, S. 2019. Les coopératives interterritoriales. Zoom sur les coopérations entre métropoles et territoriales environnants, mars. Paris: Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET). https://www.cnfpt.fr/sites/default/files/en_detail_synthese_cooperations_ interterritoriales web.pdf
- Ndock Ndock, G. 2020. "Cultiver d'abord et habiter après: l'agriculture périurbaine comme stratégie d'appropriation foncière dans l'arrière-pays de Yaoundé". Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement 44-45. https://doi.org/10.4000/tem.6257
- Ongo Nkoa, B.E., et J.S. Song. 2019. "Urbanisation et inégalités en Afrique: une étude à partir des indices désagrégés". *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* 3 (Juin): 447-484. https://doi.org/10.3917/reru.193.0447
- Ovono Edzang, N., et L.N. Sello Madoungou Nzé. 2022. "Les territoires ruraux gabonais: entre multifonctionnalité et réalités locales". *Annales de l'Université de Sarh, Série A, Lettres, Arts et Sciences Humaines 6* (juin): 81-111.

- Sello Madoungou Nzé, L.N. 2025. "Inégalités entre les zones rurales et urbaines au Gabon: analyse de la qualité et des conditions de vie". Revue de Géographie et d'Aménagement Régional (REGARDSUD) numéro spécial 001 (février): 296-312.
- Sounda, L.L. 2018. L'accès aux soins au Gabon: écart entre la stratégie politique et les pratiques de santé, Université de Lorraine (Nancy - Metz) - Sociologie.
- Talandier, M. 2014. "Penser la réciprocité territoriale". Urbanisme hors-série 47 (Campagnes urbaines).

Copyright (©) 2025 Leticia Nathalie Sello Madoungou Nzé Editorial format and graphical layout: copyright (©) LED Edizioni Universitarie



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives – 4.0 International License

How to cite this paper:

Sello Madoungou Nzé, L.N. 2025. "Étude de la réciprocité des territoires urbains et ruraux à travers l'agriculture dans la province de l'Estuaire au Gabon". Geography Notebooks / Quaderni di Geografia / Cahiers de Géographie / Cuadernos de Geografía 8 (1): 63-85. https://doi.org/10.7358/gn-2025-001-sell